Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

ANNAPURNA - Part C
Fonds commun de placement (FCP) géré par FLORNOY FERRI

Nom de l'initiateur : FLORNOY FERRI
Code ISIN : FR0013444734
LEI : 969500FFCFM8IFJRJ543
Site internet : https://www.flornoyferri.com
Contact : Appelez le 01 84 16 13 26 pour de plus amples informations
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de FLORNOY FERRI en ce qui concerne ce document d'informations clés. FLORNOY FERRI est agréée en France sous le n° GP-12000007 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 19/10/2026

En quoi consiste ce produit ?

Type : ANNAPURNA (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou «l'OPC ») est un Organisme de Placement Collectif de Valeurs Mobilières (OPCVM) sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP). OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE.
Durée : Le fonds a été créé le 31/10/2019 et agréé le 11/10/2019. La durée de vie de ce produit est de 99 ans. La société de gestion peut en outre décider de la dissolution ou de sa fusion à son initiative
Objectifs : Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, de tenter d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence composite : 80% Developped Markets Large & Mid Cap Net Return en euros + 20% €STR capitalisé, en s'exposant aux marchés des actions internationales. La composition de l'OPCVM peut s'écarter de manière importante de la répartition de l'indicateur. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis. Il tient compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR.
Le gérant mettra en œuvre une stratégie d'investissement discrétionnaire visant à atteindre l'objectif de gestion au travers de supports d'investissement qui peuvent être des titres en direct et/ou des OPCVM et/ou des FIA
La stratégie de gestion repose sur une analyse quantitative et fondamentale menée par l'équipe de gestion.
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
◦ De 60% à 100% sur les marchés actions de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :
• De 0% à 100%, aux valeurs dites de « grandes capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est supérieure 10 milliards d'euros)
• De 0% à 30%, aux valeurs dites de « moyennes capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est située entre 1 et 10 milliards d'euros » et « petites capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros) ;
• De 0% à 15% en actions de pays émergents.
◦ De 0% à 40% maximum de l'actif net en produits de taux et instruments du marché monétaire libellés en euros, privé ou public, de notation minimum BBB- (S&P et Fitch) et Baa3 (Moody's).
◦ De 0% à 100% au risque de change.

L'OPCVM peut être investi :
◦ sur tous les marchés organisés des actions de sociétés cotées de moyennes et grandes capitalisations. Le FCP s'assurera d'investir dans des sociétés dont la capitalisation boursière est supérieure à 1 milliard d'euros.
◦ jusqu'à 100% maximum de son actif en parts ou actions d'OPCVM y compris ceux gérés par la société de gestion ou dans la limite de 30% de l'actif, en FIA non professionnels de droit français ou européens qui satisfont aux quatre conditions prévues à l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier. Les OPC détenus n'investissent pas eux-mêmes plus de 10 % de leur actif dans des parts ou actions d'autres organismes de placement collectif.
Il peut également intervenir :
◦ sur les contrats financiers à terme ferme utilisés à titre de couverture ou d'exposition aux risques d'actions sans entraîner une surexposition du portefeuille.
Il pourra utiliser des bons de souscriptions dans la limite de 5% de l'actif net.

Indicateur de référence : Indice composite 80% Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap Net Return en euros+ 20% €STR capitalisé
Affectation des revenus : Capitalisation
Conditions de souscriptions/rachats : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 10 heures et exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour. La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré sur les cours de clôture à l'exception des jours de fermeture de Bourse de Paris (Calendrier Euronext SA).
Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs sauf « US Person », ressortissant Russe ou Biélorusse, personne physique et/ou morale résidant en Russie ou en Biélorussie, entité ou organisme établi en Russie ou en Biélorussie.
Dépositaire : BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL (BFCM)

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet https://www.flornoyferri.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : FLORNOY FERRI - 87-89 avenue Kléber, 75016 Paris.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez les actions pendant 5 années.

> Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque lié à l'utilisation des produits dérivés

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans.
Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans.
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**4 940 EUR**	**4 790 EUR**
	Rendement annuel moyen	-50,62%	-13,67%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 810 EUR**	**10 490 EUR**
	Rendement annuel moyen	-11,88%	0,97%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 610 EUR**	**14 850 EUR**
	Rendement annuel moyen	6,12%	8,23%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**13 140 EUR**	**17 060 EUR**
	Rendement annuel moyen	31,45%	11,27%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Janvier 2025 et Mars 2026

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Juillet 2016 et Juillet 2021

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Mars 2020 et Mars 2025

Que se passe-t-il si FLORNOY FERRI n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds ne dispose d'aucun système de garantie ou d'indemnisation des investisseurs. Ainsi, en cas de défaillance de la Société de Gestion ou du Fonds lui-même, vous êtes susceptible de perdre la totalité de votre investissement. Le remboursement de votre investissement, la performance et le rendement ne sont en aucun cas garantis. Votre perte ne sera pas couverte par un système d'indemnisation ou un régime de garantie. Les actifs sous-jacents du produit sont détenus séparément par le Dépositaire. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire et ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 Euros sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans.
Coûts totaux	**192 EUR**	**1 481 EUR**
Incidence des coûts annuels (*)	1,9%	2,1%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,30 % avant déduction des coûts et de 8,23 % après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée pour ce produit.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,73%de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	173 EUR
Coûts de transaction	0,19%de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	19 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de détention recommandée : au minimum de 5 ans définie sur la base de la stratégie d'investissement et des caractéristiques de risque, de rémunération et des coûts du produit.
L'investisseur pourra demander la rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit, sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé.
Ce produit a recours à un mécanisme de plafonnement des rachats (« Gates ») et/ou un mécanisme de valeur liquidative ajustée (« swing pricing ») dont les modalités de fonctionnement sont décrites dans le prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

FLORNOY FERRI informe sa Clientèle qu'elle met en œuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de FLORNOY FERRI - 87-89 Av. Kléber, 75116 Paris. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse https://www.flornoyferri.com.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société https://www.flornoyferri.com.
Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : FLORNOY FERRI - 87 - 89 avenue Kléber - 75116 Paris.

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance sur notre site internet à l'adresse https://www.flornoyferri.com.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de FLORNOY FERRI et ne soit pas satisfait de la réponse de FLORNOY FERRI qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : madame/monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org